

La France et le Burundi signent un accord-cadre de coopération

@rib News, 12/03/2013 â€“ Source France Diplomatie Signature par Pascal Canfin dâ€™un document-cadre de coopÃ©ration entre la France et le Burundi (11 mars 2013) Pascal Canfin, ministre d'Ã©conomie et du dÃ©veloppement, a signÃ© un document-cadre sur la coopÃ©ration entre la France et le Burundi avec le ministre burundais des relations extÃ©rieures et de la coopÃ©ration, Laurent Kavakure. Cette signature a eu lieu Ã l'occasion de la visite officielle quâ€™effectue en France le prÃ©sident du Burundi, Pierre Nkurunziza. Ce document dÃ©finit le cadre politique et les prioritÃ©s de la coopÃ©ration franco-burundaise, autour de plusieurs prioritÃ©s :

Ã le renforcement de lâ€™Ã©tat de droit, par la promotion de la bonne gouvernance et de lâ€™Ã©galitÃ© entre les hommes et les femmes ;
Ã la transformation de lâ€™Ã©conomie burundaise pour une croissance plus soutenue, notamment par la crÃ©ation de nouveaux emplois ;
Ã lâ€™amÃ©lioration de la qualitÃ© et de lâ€™accÃ©s aux services de base, par le renforcement de la protection sociale en particulier ;
Ã une meilleure gestion de lâ€™espace et de lâ€™environnement afin dâ€™assurer le dÃ©veloppement durable du Burundi ;
Ã la coopÃ©ration Ã©ducative et culturelle entre nos deux pays, en particulier dans le cadre de la francophonie. Par tous ces moyens, la France entend poursuivre son soutien au Burundi, qui fait dÃ©ormais partie de la liste des pays prioritaires de lâ€™aide publique au dÃ©veloppement, afin de lâ€™accompagner sur le chemin du dÃ©veloppement.